

administratif et de modifier ou d'abroger les lois déjà existantes. Le lieutenant-gouverneur ne peut sanctionner que les projets de loi adoptés par les deux chambres. Seule l'assemblée législative a le pouvoir de présenter un projet de loi comportant dépense de deniers publics. La durée maximum d'une législature est de cinq ans.

Le traitement et les allocations du premier ministre et des membres du conseil exécutif, du conseil législatif et de l'assemblée législative sont déterminés, d'après le chapitre 4 des statuts révisés (1941), modifié par 10 Geo. VI, chap. 11, ainsi: tous les membres de l'assemblée législative et du conseil législatif touchent une indemnité de \$3,000 par année et \$1,000 d'allocations; en outre, le premier ministre touche \$10,000 de traitement et \$4,000 d'allocations. Les ministres avec portefeuille touchent un montant supplémentaire de \$6,000 de traitement et \$2,000 d'allocations, et les ministres sans portefeuille, un supplément de \$2,000 de traitement et \$2,000 d'allocations. Le chef de l'opposition de l'assemblée législative touche \$6,000 de traitement et \$2,000 d'allocations, et le chef de l'opposition du conseil législatif, \$2,000 d'allocations.

**16.—Lieutenants-gouverneurs du Québec, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1<sup>er</sup> août 1949**

NOTA.—Voir le nota en tête du tableau 13, p. 123.

**Lieutenants-gouverneurs**

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
SIR NARCISSE-F. BELLEAU.....	1 <sup>er</sup> juill. 1867	SIR FRANÇOIS LANGELIER.....	5 mai 1911
SIR NARCISSE-F. BELLEAU.....	31 janv. 1868 <sup>1</sup>	SIR PIERRE-ÉVARISTE LEBLANC.....	9 fév. 1915
RENÉ-ÉDOUARD CARON.....	11 fév. 1873	Très hon. sir CHARLES FITZPATRICK	21 oct. 1918
LUC LETELLIER DE SAINT-JUST.....	15 déc. 1876	L.-P. BRODEUR.....	31 oct. 1923
THÉODORE ROBITAILLE.....	26 juill. 1879	N. PÉRODEAU.....	8 janv. 1924
L.-F.-R. MASSON.....	4 oct. 1884	SIR LOMER GOUIN.....	31 déc. 1928
A.-R. ANGERS.....	24 oct. 1887	H. G. CARROLL.....	2 avril 1929
SIR JOSEPH-A. CHAPLEAU.....	5 déc. 1892	É.-L. Patenaude.....	29 avril 1934
LOUIS-A. JETTÉ.....	20 janv. 1898	Maj.-gén. sir EUGÈNE Fiset.....	30 déc. 1939
Sir LOUIS-A. JETTÉ.....	1 <sup>er</sup> fév. 1903 <sup>1</sup>	Maj.-gén. sir EUGÈNE Fiset.....	20 juin 1945 <sup>1</sup>
Sir CHARLES-A.-P. PELLETIER.....	15 sept. 1908		

<sup>1</sup> Deuxième mandat.

**Législatures, 1934-1949<sup>1</sup>**

Date de l'élection	Législature	Nombre de sessions	Date de la première ouverture	Date de la dissolution
24 août 1931	18 <sup>e</sup> assemblée générale.....	4	3 nov. 1931.....	30 oct. 1935
25 nov. 1935	19 <sup>e</sup> assemblée générale.....	1	24 mars 1936.....	11 juin 1936
17 août 1936	20 <sup>e</sup> assemblée générale.....	4	7 oct. 1936.....	23 sept. 1939
25 oct. 1939	21 <sup>e</sup> assemblée générale.....	5	20 fév. 1940.....	29 juin 1944
8 août 1944	22 <sup>e</sup> assemblée générale.....	4	7 fév. 1945.....	9 juin 1948
28 juill. 1948	23 <sup>e</sup> assemblée générale.....	1	19 janv. 1949.....	<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voici les ministères de 1934-1949: 16<sup>e</sup> ministère, assermenté le 8 juillet 1920, sous la direction de l'hon. L.-A. Taschereau; 17<sup>e</sup> ministère, assermenté le 11 juin 1936, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 18<sup>e</sup> ministère, assermenté le 24 août 1936, sous la direction de l'hon. M. Duplessis; 19<sup>e</sup> ministère, assermenté le 10 nov. 1939, sous la direction de l'hon. A. Godbout; 20<sup>e</sup> ministère, assermenté le 30 août 1944, sous la direction de l'hon. Maurice-L. Duplessis. <sup>2</sup> La législature n'a pas encore pris fin.